

Conditions générales spécifiques à la création de site web

Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet d'encadrer et de préciser les relations contractuelles entre eConcept Software & Services (ci-après « Le vendeur », « nous » ou « eCss ») et ses clients (ci-après « le client », « l'acheteur »), dans le cadre d'un contrat de création de site web conçu et créé par eCss.

eCss, spécialisé dans la création de l'architecture et le design de sites web, est chargé par le client de lui créer un site web dans son entièreté, depuis la structure du site jusqu'à ses éléments graphiques.

I. Identification du vendeur

eConcept Software & Services (eCss)
représenté par Stéphane Ronse
Puits Cantharin 17
7904 Willaupuis (Leuze-en-Hainaut)
Belgique
enregistré sous le n° d'entreprise BE 0892.412.866

II. Applicabilité

Nos conditions générales de création de site web, de livraison et de toute opération effectuée avec le client, reprises ci-dessous, sont réputées être connues et acceptées par le client, même au cas où elles seraient en contradiction avec ses propres conditions générales ou particulières.

La nullité ou la caducité de certaines des clauses suivantes n'a aucune répercussion sur la validité du contrat ni sur les autres dispositions. Sauf preuve contraire, le client reconnaît avoir reçu un exemplaire des présentes conditions générales.

Les relations contractuelles entre eCss et le client, ainsi que leur interprétation, sont réglées intégralement et uniquement par le contrat de création de site internet, le cahier des charges et les présentes conditions générales, à l'exclusion de tout autre document, notamment les projets, offres ou documents préparatoire.

III. Offres

Nos offres nous lient, sauf stipulation contraire expresse figurant dans celles-ci, pour un délai maximal de quatre semaines.

IV. Conclusion du contrat

La conclusion du contrat se réalise exclusivement par une confirmation écrite du vendeur sur le contrat.

V. Prix

Sauf stipulation contraire expresse, tous les prix spécifiés dans nos tarifs et prospectus s'entendent toujours TVA NON COMPRISE et ne comprennent pas les frais de placement du matériel, ni les frais de livraison.

Le prix total est le prix indiqué sur nos tarifs en vigueur le jour de la conclusion du contrat ou de la passation de la commande.

VI. Paiement - acompte

Sauf stipulation contraire expresse, un acompte de 30% de la valeur de toute commande sera exigé lors de sa passation.

Sauf stipulation contraire expresse, toutes nos factures sont payables au siège social de eCss au comptant et sans escompte, dans un délai de 15 jours maximum.

VII. Réception

La procédure de réception d'un site se fait en deux temps.

a) Réception provisoire

Pendant une durée de maximum un mois, le site sera mis en ligne sur un hébergement de recette, afin de permettre à l'acheteur d'effectuer les remarques pertinentes et nécessaires à l'amélioration du site afin qu'il corresponde au cahier des charges.

Pendant cette période, les adaptations techniques en vue de conformer le site au cahier des charges sont comprises dans le prix de vente.

En cas de dysfonctionnement, seules les erreurs reproductibles*, non imputables à l'acheteur et dont l'acheteur a averti eCss dans un délai de 15 jours à partir de la découverte, seront corrigées sans entraîner de surcoût.

b) Réception définitive

Passé le délai maximum d'un mois à partir de la réception provisoire, le site est rendu public, conformément au contrat de création de site web, dans la dernière version à laquelle il se trouve à cette période. C'est à cette période que les codes d'accès éventuellement nécessaires à l'utilisation du site seront remis à l'acheteur.

Passé un délai d'un mois à dater de cette mise en ligne définitive, chaque intervention afin de modifier le site, son code source, son contenu, son architecture ou son design fera l'objet d'un contrat séparé, au taux horaire en vigueur au moment de la demande.

Le vendeur est libéré de l'obligation de livraison en cas d'événements de force majeure.

Sont notamment considérés comme des événements de force majeure : les grèves, les retards de livraison des fournisseurs, les guerres, les incendies, les catastrophes naturelles, les difficultés d'organisation interne de la société (absence du personnel pour raison de maladie, ...) lorsque ces circonstances ont pour effet de retarder la livraison ou de la rendre très difficile.

Le vendeur n'aura à établir ni l'imprévisibilité ni l'irrésistibilité de l'événement.

** Définition : une erreur reproductible est une erreur dont la procédure pour qu'elle se manifeste est connue, descriptive et décrite par le client, et que eCss sait observer de son côté.*

VIII. Propriété intellectuelle

Les droits intellectuels relatifs au code source, au design et à l'architecture du site sont et restent la propriété du vendeur.

Aucun transfert de propriété intellectuelle sur le code source, le design ou l'architecture ne peut résulter de la réception provisoire ou définitive.

eCss autorise le client à modifier le code source, la structure et le design du site uniquement afin de les conformer aux exigences légales qui s'appliquent au client.

eCss s'autorise à utiliser son savoir-faire, le design, le contenu, la structure et les techniques mis en place pour créer le site du client ainsi que le code source du site créé pour le client, dans le cadre de projets informatiques avec d'autres clients, identiques ou non.

Toute reproduction ou adaptation du site par le client en dehors des hypothèses prévues par les présentes conditions générales est interdite.

En aucun cas le client ne peut s'opposer à la mention de notre nom et/ou logo et/ou marque sur la/les pages du site choisies par eCss.

En cas d'utilisation contraire aux dispositions du présent article, le vendeur aura le droit de mettre le site hors-ligne après mise en demeure adressée au client et restée sans suite, dans un délai de 7 jours à dater de l'envoi de la mise en demeure recommandée.

IX. Durée du contrat et délais

Le contrat ne vise que la création d'un site web selon un cahier des charges précis établi dans le contrat de création du site web.

La durée du contrat est la durée nécessaire à eCss pour se conformer au cahier des charges.

Le client s'engage à fournir le contenu des pages à intégrer au site dans un délai de deux semaines suivant la conclusion du contrat.

Conditions générales spécifiques à la création de site web

X. Maintenance

La maintenance n'est pas comprise dans le contrat de création de site web, et peut faire l'objet d'un contrat additionnel.

XI. Garantie

eCss n'est pas responsable pour les dommages directs ou indirects qui peuvent être causés au client ou à des tiers, notamment lorsque les modifications du site ont été apportées par le client ou un tiers.

eCss n'est pas responsable de la perte, directe ou indirecte que pourrait subir le client du fait d'interruption de l'accès à internet ou de la perte de données causés par le fournisseur d'accès.

eCss s'engage à coder le site selon les usages habituellement acceptés par les professionnels du milieu.

eCss s'engage à coder le site de manière compatible avec la dernière version de Google Chrome à la date de la conclusion du contrat ainsi qu'avec la dernière version de Mozilla Firefox à la date de la conclusion du contrat.

eCss n'est pas responsable pour les éventuelles bugs ou erreurs de codage rendant le site l'utilisation du site difficile ou impossible au travers de certaines versions de navigateur plus anciennes.

XII. Nom de domaine

Dans le cadre de sa mission, eCss se charge d'enregistrer, en son nom et pour le compte du client, un nom de domaine auprès de DNS.be, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers, selon les instructions du client.

eCss n'est pas responsable de l'éventuel refus du nom de domaine choisi par le client.

Le nom de domaine est réservé auprès de DNS.be pour une durée d'1 an renouvelable tacitement par période d'un an.

En cas de rupture ou de terminaison de contrat entre eCss et le client, pour quelque raison que ce soit, le client est tenu de payer les sommes relatives à l'enregistrement du nom de domaine auprès de DNS.be pour une période de un an.

Le client affirme à eCss qu'il peut légitimement utiliser le vocable qui fera l'objet du nom de domaine, en considération, notamment, d'éventuels droits de propriété intellectuelle sur ce vocable.

eCss n'est pas responsable d'une atteinte à un droit de tiers du fait de l'enregistrement ou de l'utilisation du nom de domaine.

XIII. Hébergement

eCss se charge d'héberger le contenu du site en son nom et pour le compte du client.

eCss n'a pas l'obligation de donner à ses clients les identifiants et mots de passe FTP, mysql ou autre.

eCss se charge lui-même d'uploader le contenu du site sur les serveurs de la société d'hébergement.

Lorsque le cahier des charges le prévoit, eCss offre à son client les informations nécessaires pour mettre le contenu du site à jour, au travers d'une interface d'administration propre au site.

Le client est tenu de ne pas placer sur son site du contenu qui viole les droits de tiers, et/ou du contenu contraire à la législation et/ou réglementation nationale et internationale, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Le client est tenu de ne pas placer, sur son site, que du contenu dont il s'est assuré d'avoir l'autorisation des titulaires de droits de propriété intellectuelle.

eCss n'est pas responsable d'une atteinte à un droit de tiers du fait de l'hébergement de contenu fourni par le client.

Le site est hébergé pour une durée d'un an renouvelable tacitement par période d'un an.

En cas de rupture ou de terminaison de contrat entre eCss et le client, pour quelque raison que ce soit, le client est tenu de payer les sommes relatives à l'hébergement pour la période annuelle en cours.

XIV. Limitation de responsabilité

Le client assume l'entière responsabilité du contenu des informations, images, vidéos, sons, ... qu'il publie sur son site Internet.

Le client déclare être parfaitement conscient des obligations qu'il endosse en sa qualité de propriétaire et d'utilisateur des produits informatiques que nous réalisons pour lui (site Internet, interface, etc.). A ce titre, il est responsable de leur usage tant au regard du droit de la propriété intellectuelle, qu'en matière de protection de la vie privée et d'interdiction de diffusion de propos et/ou d'images incitant à la haine raciale.

eCss décline expressément toute responsabilité quant au contenu des informations émanant du client et à l'usage qu'il fait ou fera des programmes et/ou projets informatiques réalisés pour son compte.

Au cas où notre responsabilité serait engagée, celle-ci est limitée au dommage réel subi personnellement et directement par le client sans dédommagement quelconque pour un bénéfice espéré et non réalisé ou pour une perte qui aurait pu être évitée.

Dans le cadre de la réalisation de site sur-mesure, nous ne sommes responsables que d'une obligation de moyen en matière d'adéquation du site final avec le cahier des charges initial.

Toute réclamation éventuelle concernant nos prestations doit nous être adressée par écrit dans les huit jours qui suivent leur accomplissement ou, s'agissant de la réalisation de projets complets, de la réception de ceux-ci. Passé ce délai, notre responsabilité ne pourra être mise en œuvre.

XV. Sanctions en cas de non-respect des obligations contractuelles

Toute facture impayée à son échéance porte de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt annuel de 12 %.

En outre, le non-paiement d'une facture à son échéance entraîne de plein droit l'application d'une clause pénale, avec un montant minimum de 25 euros à titre d'indemnité forfaitaire pour les frais engendrés par le défaut d'exécution.

Le taux de la clause pénale sera de :

15% si la somme réclamée au principal est de 1€ à 4.000€

10% si la somme réclamée au principal est de 4.001 à 12.500€

7,5% si la somme réclamée au principal est de 12.501€ à 25.000€

Le défaut de paiement d'une facture nous confère le droit de résilier les contrats en cours, pour les livraisons ou prestations restant à faire, sans qu'il soit besoin d'actes et sous réserve de dommages et intérêts à faire valoir devant les juridictions adéquates.

En outre, le défaut de paiement d'une facture ou de toute autre somme due entraînera l'exigibilité des autres dettes non échues, même dans le cas où des facilités auraient été accordées et nous permettra de reprendre sans qu'il soit besoin d'actes, le matériel livré et non encore intégralement payé.

Conditions générales spécifiques à la création de site web

XVI. Loi applicable et juridiction

La loi applicable est la loi belge, tant pour l'interprétation que pour l'exécution du contrat de vente.

Tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation de ces conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent et qui ne peut être résolu à l'amiable est soumis à la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement judiciaire de Tournai.

XVII. Confidentialité

Les informations de toute nature et sous quelle que forme que ce soit appartenant au vendeur et dont le client pourrait avoir connaissance dans le cadre de l'exécution de la vente, de la commande ou de toute autre opération, seront considérées comme strictement confidentielles.

Le client s'engage à ne les divulguer à quiconque sous quelle que forme que ce soit, sauf à ceux de ses employés ayant à en connaître pour l'exécution de la commande ou de toute autre opération entre le vendeur et le client, et nous, à les restituer immédiatement sur simple demande de celui-ci.

Le client s'engage à informer son personnel de la présente obligation de confidentialité, et à lui faire respecter ladite obligation.

Aucune publication et communication écrite ou orale, ne pourra être faite par le client concernant tous travaux et toutes informations obtenues dans le cadre de l'exécution de la vente, de la commande ou de toute autre opération.

Tout manquement au présent article entraîne de plein droit l'application d'une clause pénale, avec un montant de 2.500€ à titre d'indemnité forfaitaire pour les frais engendrés.

En outre, tout manquement au présent article nous confère le droit de résilier les contrats en cours, pour les livraisons ou prestations restant à faire, sans qu'il soit besoin d'actes et sous réserve de dommages et intérêts à faire valoir devant les juridictions adéquates.

XVIII. Préavis

Lorsque le client décide de mettre fin au contrat, il doit notifier sa volonté à eCcs, au moyen d'une lettre recommandée, au moins 2 mois à l'avance.

Le contrat continue à produire ses effets jusqu'à la date anniversaire du contrat, en ce compris pour les sommes encourues par eCcs pour l'acquisition du nom de domaine auprès de DNS.be et pour l'hébergement.